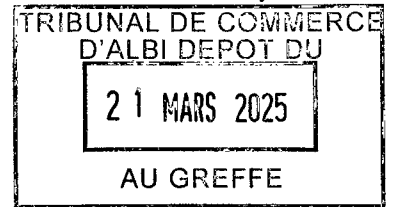


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ALBI - 8101 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/04/2025 - 1381 - 2021 B 00639 - 903 245 124 - 2F COMPANY

B 1381

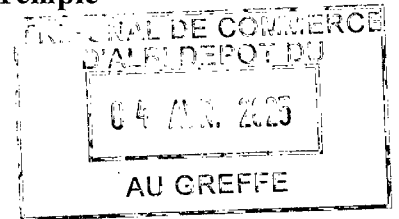
2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 €uros



Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124

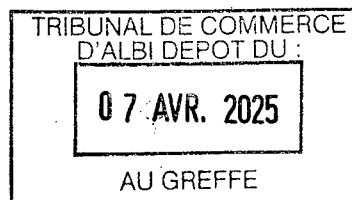


EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DOCUMENTS DEPOSES EN UN EXEMPLAIRE

AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

- ◆ Comptes annuels
- ◆ Proposition d'Affectation du Résultat
- ◆ Décision d'Affectation du Résultat



2021 B 639

Certifié exact,

Le Président :
Frédéric FAGES

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric FAGES".



Désignation de l'entreprise : <u>SAS 2 F COMPANY</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>3 chemin des deux Moulins 81430 LE FRAYSSE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>90324512400016</u>			Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N clos le, <u>30/09/2024</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
			Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISE*	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	ACTIF IMMOBILISE*	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS
Autres participations		CU	CV
Créances rattachées à des participations		BB	BC
Autres titres immobilisés		BD	BE
Prêts		BF	BG
Autres immobilisations financières*		BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT I	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Créances	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	ACTIF CIRCULANT II	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD
Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	251 748
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

COPIE CERTIFIEE CONFORME

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :252.500.....)	DA	252 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	-5 214		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 143		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	248 429	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 034		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	2 286			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 319		
	TOTAL (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	251 748		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 319			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services * }	FD		FE		FF	
		FG		FH		FI	
		FJ		FK		FL	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	
	Production stockée *					FN	
	Production immobilisée *					FO	
	Subventions d'exploitation					FP	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	
	Autres Produits (1) (11)					FR	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 277
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	45
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) indiqué dans la case HS) *		HS		GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 322
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-1 322
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	87
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 379
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	2 465
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 465
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 143

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 F COMPANY</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL 2 465	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM 1 322	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN 1 143	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3)	Dont -	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatifs A6	
	dont cotisations facultatives Madelin		A7	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1	2	3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM	KN	KO
	Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
		[Dont Composants M3]	KS	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	KW	KX
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KY	KZ	LA
		Matériel de transport *	LB	LC	LD
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LE	LF	LG
	Emballages récupérables et divers *	LH	LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours	LK	LL	LM	
	Avances et acomptes	LN	LO	LP	
	TOTAL III				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G	8M	8T	
	Autres participations	8U	150 300	8V	
	Autres titres immobilisés	IP	4 620	IR	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU	
	TOTAL IV	LQ	154 920	LR	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	OG	154 920	OH	OJ	

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		
		1	2	3	4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME
	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG	MH
			IT	MJ	MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN
		Matériel de transport	IV	MP	MQ
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7
Autres participations		IØ	ØX	ØY	150 300
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	4 620
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	154 920
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4	ØK	ØL	154 920	ØM

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY-						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 30/09/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévalués dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2 F COMPANY</u>										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *									
CADRE A																			
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN							
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH							
TOTAL I			RK			RM			RN			RO							
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO							
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT							
			Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV			PW			PX							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC							
Autres immobilisations corporelles			Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF							
			Matériel de transport			QH			QI			QJ							
			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			QM			QN							
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS							
TOTAL II			QU			QV			QW			QX							
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN			ØP			ØQ			ØR							
CADRE B																			
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
DOTATIONS																			
REPRISES																			
Immobiliations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions		Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5					
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3					
		Inst. gales, agenc am. divers		S5		S6		S7		S8		S9		T1					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc et am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6					
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4					
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2					
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL III																			
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																			
				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SAS 2 F COMPANY Néant <input checked="" type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 2 F COMPANY		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 959	2 959			
Charges constatées d'avance	VS						
TOTAUX		VT	2 959	VU	2 959	VV	
RENVUIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 034	1 034			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 286	2 286			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	3 319	VZ	3 319		
RENVUIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD			

Désignation de l'entreprise : SAS 2 F COMPANY Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) ET [] Néant [] * Exercice N, clos le : 30/09/2024

I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Table with columns for charges non admises en déduction du résultat fiscal (WD, WF, RA, WI, WJ) and various codes (WA, WB, XE, XW, XY, I7).

Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE (WL) Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI (L7) K7

Table for Regimes particuliers / impositions différées (Moins-values nettes, Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*)

II. DÉDUCTIONS PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Table for Regimes particuliers / impositions différées (Plus-values nettes à long terme, Autres plus-values imposées aux taux de 19 %, Régime des sociétés mères et des filiales*)

III. RÉSULTAT FISCAL

Table for Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (XI) Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)* (ZL) Déficit antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) * (XL) RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO) (XN) 0 (XO)

Copyright Groupe ISA (2024) ISACUMPTFA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024.

En Euro

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1 - REGLES ET METHODES

La comptabilité générale a pour objet d'enregistrer toutes les opérations affectant le patrimoine de l'entreprise. Elle permet :

- de dégager le résultat à la fin de l'exercice ou de toute autre période.
- de présenter la situation comptable des éléments de l'actif et du passif à la fin de l'exercice, ou de toute autre période.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels notamment :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06 qui réorganise notamment les informations à fournir dans l'annexe ainsi que le règlement ANC n°2016-07 qui incorpore dans le PCG certaines dispositions du Code de commerce et au règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif aux nouvelles règles applicables aux éléments incorporels, notamment au fonds commercial.

2 - METHODE D'EVALUATION

La méthode retenue conformément au plan comptable général pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Elle est fondée sur le coût d'acquisition ou le coût de production des divers éléments.

A leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise les biens sont comptabilisés conformément aux prescriptions suivantes :

- Les biens acquis à titre onéreux, à leur coût d'acquisition : en additionnant le prix convenu entre les parties et les frais accessoires.
- Les biens produits par l'entreprise, à leur coût de production en additionnant :
 - Le coût d'acquisition des matières premières,
 - Les autres coûts engagés par l'entreprise, c'est à dire les charges directes de production et les charges indirectes de production dans la mesure où ces dernières peuvent être raisonnablement rattachées à la production du bien.Les charges d'administration générale en sont généralement exclues, sauf si les conditions spécifiques d'exploitation en justifient la prise en compte.

Une immobilisation est décomposable si des éléments qui la composent ont une durée de vie différente. L'immobilisation est alors décomposée et ses différents composants amortis sur leur durée d'utilisation.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

3 - PROVISION ET AMORTISSEMENT

- Suite à l'application du nouveau règlement 2015-06, la société a effectué une analyse du fonds de commerce pour constater au besoin une éventuelle dépréciation.

- Pour l'arrêt des comptes, la valeur comptable des biens, stocks, créances, participations et valeurs mobilières de placement est déterminée conformément aux prescriptions suivantes : La valeur d'entrée dans le bilan est maintenue en écriture en tant que valeur brute. Cette valeur brute est comparée à la valeur de réalisation ou de recouvrement à la clôture et donne lieu à provision en cas de perte latente. Pour les éléments d'actifs, les plus-values constatées entre la valeur de clôture et la valeur d'entrée ne sont pas comptabilisées.

- En ce qui concerne les amortissements des immobilisations existantes au 1er Janvier 2005, c'est la méthode prospective de réallocation de la valeur nette comptable qui a été appliquée : la valeur nette comptable est amortie sur la durée de vie restante entre la durée d'utilisation et la durée initiale d'amortissement quand ces durées diffèrent.

- Les amortissements sont déterminés, soit en linéaire, soit en dégressif, soit en dérogatoire, la durée d'usage étant indiquée ci-dessous :

- Construction	10 à 50	ans
- Agencement et aménagement	5 à 10	ans
- Matériel	3 à 10	ans
- Mobilier	5 à 10	ans
- Logiciel	2 à 5	ans

Remarque : pour les biens d'occasion, la durée d'amortissement peut être réduite.

- Les subventions d'investissement sont reprises au même rythme que les investissements qu'elles financent.

- Au delà des provisions d'actifs, figurent au passif d'éventuelles provisions pour risque ou charge.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.		Frais d'établissement et de développement TOTAL				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL				
CORP.		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Autres immos corporelles				
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FIN.		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations	150 300,00			
		Autres titres immobilisés	4 620,00			
		Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			154 920,00			
TOTAL GENERAL			154 920,00			
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.		Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
		Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORP.		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL						
FIN.		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			150 300,00	
		Autres titres immobilisés			4 620,00	
		Prêts & autres immob. financières				
TOTAL					154 920,00	
TOTAL GENERAL					154 920,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
F2TP - 3 CH.DES DEUX MOULINS 81430 LE FRAYSSE - 9042	150 500,00	48 842,68	99,87	14 437,93
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR	
PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 958,75
Disponibilités	
TOTAL	2 958,75

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	25 250,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	25 250,00	10,00

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	252 500,00			252 500,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-4 156,63		1 057,77	-5 214,40
Résultat de l'exercice	-1 057,77	1 143,00	-1 057,77	1 143,00
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	247 285,60	1 143,00		248 428,60

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

1 033,74

TOTAL DES CHARGES À PAYER

1 033,74

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS 2 F COMPANY

Du 01/10/2023 au 30/09/2024

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 Euros

Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124

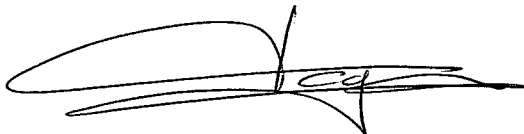


PROPOSITION D’AFFECTATION DU RESULTAT DE L’ACTIONNAIRE UNIQUE DU 17 MARS 2025

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2024

Je propose d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2024, qui s'élève à 1.143 €, pour son intégralité, sur le compte « Report à Nouveau Débiteur » pour apurement partiel des pertes antérieures.

Je rappelle que, depuis la constitution de la société, aucun dividende n'a été distribué.



2F COMPANY

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 252.500 €uros

Siège social : 3, Chemin des Deux Moulins – Cambon du Temple
81430 LE FRAYSSE

R.C.S. ALBI 903 245 124

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 17 MARS 2025

Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2024

L'Actionnaire Unique, sur proposition du Président, décide d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2024, qui s'élève à 1.143 €, pour son intégralité, sur le compte « Report à Nouveau Débitéur » pour apurement partiel des pertes antérieures.

L'Actionnaire Unique, en outre, prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a series of horizontal strokes and a vertical line at the end.